Carte officielle des sentiers de vélo de montagne

www.lespaysdenhaut.com

Station de sports Mont-Avalanche
Saint-Adolphe-d'Howard

8 km de sentiers étroits et sinueux

Quelques règles à suivre

1. **Préparez votre sortie.** Procurez-vous une carte des sentiers, portez un casque, respectez vos capacités physiques et ayez une trousse de réparation.
2. **Ne roulez pas dans les sentiers fermés.** S'ils le sont, c'est pour une bonne raison.
3. **Ne roulez pas les jours de pluie et les 24 h suivantes** afin de prévenir l'érosion des sentiers.
4. **Roulez toujours dans les sentiers** afin de respecter le milieu naturel.
5. **Rapportez vos déchets.**
6. **Doublez avec prudence et soyez courtois en tout temps.** Circuler en petits groupes de dix personnes ou moins est préférable.
7. **Cédez le passage aux cyclistes qui montent et aux piétons en tout temps.** Roulez lentement lorsqu'il y a de l'achalandage.
8. **N'effectuez pas de nouveaux tracés ou des travaux non autorisés.** Assurez-vous d'avoir la permission du propriétaire ou du gestionnaire avant toute activité d'entretien.
9. **Respectez les propriétés privées.** Circuler sur un terrain privé est un privilège et non un droit. Soyez reconnaissant de la générosité des propriétaires.
10. **Impliquez-vous dans votre communauté !**

En cas d'urgence : 911

Hôpital Laurentien - 234, rue Saint-Vincent, Sainte-Agathe-des-Monts

CSSS d'Argenteuil (Hôpital de Lachute) - 145, av. de la Providence, Lachute

Hôpital régional de Saint-Jérôme - 290, rue de Montigny, Saint-Jérôme

Informations utiles

- L'accès aux sentiers est gratuit pour la saison 2014.
- Tous les sentiers sont bidirectionnels.
- La marche est permise dans les sentiers de vélo.
- Le vélo de montagne est interdit dans le réseau en hiver.

Pour connaître les conditions, l'ouverture des sentiers et le calendrier des courses :
819 327-3232, poste 1 (lundi au vendredi)
1 866 ADOPLPHE (samedi et dimanche)
Station de sports Mont-Avalanche

La pratique du vélo de montagne comporte des risques que le cycliste accepte d'assumer. La présente carte a été élaborée en fonction des informations disponibles au moment de sa conception et ne sauraient engager la responsabilité des concepteurs en cas d'accident.

Station de sports Mont-Avalanche
1657, ch. de l'Avalanche
Saint-Adolphe-d'Howard (Québec) J0T 2B0

819 327-3232, poste 1 (lundi au vendredi)
1 866 ADOLPHE (samedi et dimanche)
www.mont-avalanche.com
Station de sports Mont-Avalanche

Conception graphique : Luc Germain

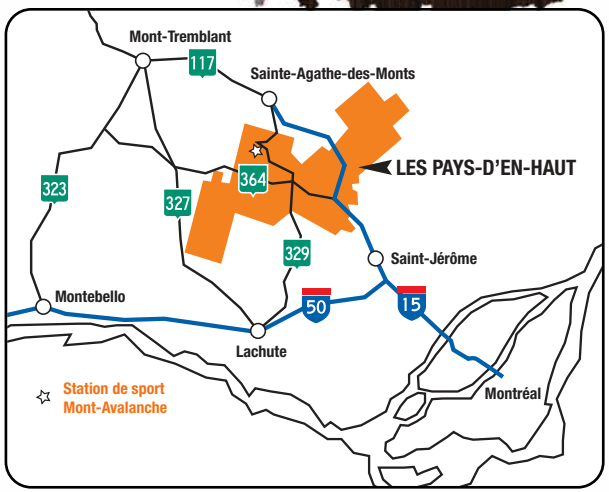

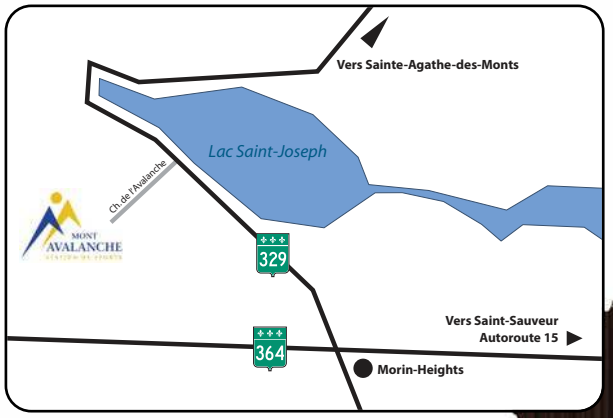

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard

MONT AVALANCHE STATION DE SPORTS

MRC et CLD des PAYS-D'EN-HAUT

2014

RÉSEAU DE SENTIERS
de vélo de montagne
Mont-Avalanche

MONT AVALANCHE STATION DE SPORTS

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard

SENTIERS FACILES

SECTEUR A

Boucle familiale	600 m
la BR	120 m
le Sommet	190 m
le Relai	450 m

SECTEUR B

la BR	80 m
le Belvédère	160 m

SECTEUR C

les Rochers	660 m

SENTIERS INTERMÉDIAIRES

SECTEUR A

la Douce	400 m
la traverse du Pitch	160 m
le Slalom	200 m
Pukapab	100 m
Tapis magique	990 m

SECTEUR B

la Argenteuil	1 km
la Lactique	1,1 km
la Sous-bois	490 m
la traverse du Pitch	265 m
Pukapab	820 m

SECTEUR C

la Cardio	550 m

SENTIERS DIFFICILES

SECTEUR B

les Toutous	810 m

Intersection
Stationnement
Toilettes
Lave-vélo
Eau potable
Point de vue
Aire de pique-nique
Restaurant
Hébergement
Plage municipale
Sommet

Lac Saint-Joseph
329
CHEMIN DU VILLAGE
Centre de plein air 1 Km
CHEMIN DE L'AVALANCHE
Ruisseau
RUE J.-A. PRÉFONTAINE
RUE DU COLLÈGE
AVENUE E.-BELLEFLEUR
CHEMIN DES PENTES
RUE DU RUISSEAU
RUE DU BUISSON
MONTÉE D'ARGENTEUIL
AVENUE A.-BERTRAND
CHEMIN BERGERON
Chalet Mont-Avalanche
SECTEUR A
SECTEUR B
SECTEUR C
REMONTÉE MÉCANIQUE (fermée en été)
Téléchargez cette carte
0 Mètres 100 200
45°58'15"N
45°58'0"N
74°21'0"W
74°20'45"W
74°20'30"W